

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 15 décembre 2011

Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2011-13-2-3

Service consulté

CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DE LA RÉGION MULHOUSIENNE 2010-2013 : IMPLANTATION D'UN OFFICE DE TOURISME AVENUE DE COLMAR À MULHOUSE

Résumé : Il est proposé d'attribuer, dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne 2010-2013, une subvention de 150 000 € en faveur de la M2A pour l'implantation de l'Office de Tourisme Avenue de Colmar à MULHOUSE.

Le projet, porté par Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) prévoit de relocaliser l'Office de Tourisme et des Congrès, actuellement situé Avenue Foch à MULHOUSE, au début de l'Avenue de Colmar.

Eclaté sur 3 sites, le nouvel office de tourisme aura l'avantage de se situer à proximité immédiate du centre historique, du centre commercial Porte Jeune et des possibilités de stationnement offertes par ce dernier ainsi que de l'interconnexion de deux lignes de tramway.

Les travaux comprennent notamment :

- la réalisation des branchements d'eau potable et d'assainissement,
- l'aménagement de l'aire de vidange,
- la fourniture et la pose de borne automatique de distribution de l'eau potable,
- la mise en place de mobilier urbain,
- la signalétique.

Pour mémoire, le montant des travaux retenu dans le Contrat de Territoire de Vie s'élevait à 1 414 000 €. Toutefois, le coût estimatif des travaux s'élève finalement à 1 525 102,43 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Département du Haut-Rhin	150 000,00 €
Région Alsace	296 940,00 €
Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)	<u>1 078 162,43 €</u>
Total	1 525 102,43 €

Une subvention de 150 000 €, représentant 25 % d'un montant éligible plafonné à 600 000 € HT, a été approuvée pour ce projet dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne 2010-2013 la subvention de 150 000 € en faveur de la M2A pour l'implantation de l'Office de Tourisme et des Congrès Avenue de Colmar à MULHOUSE ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20414, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER